

PLAN DE SITUATION DRESSE POUR ENQUETE

- Transformations du bâtiment n° 760 - Rénovation de la toiture du couvert attenant le bâtiment Commune d'Ormont Dessus

Lieu-dit : Le Plan Morier

Coordonnées moyennes : 2'576'095 / 1'133'785
altitude : 1105 m. env.

Zone d'affectation : "zone agricole et alpestre"

Zone de danger : inondations, danger moyen (classe 5)

Secteur de protection des eaux : Au

Degré de sensibilité au bruit (adopté) : III

Note au recensement architectural : 2

Raccordements EC : aux installations existantes

Mentions :
- n° ID 1997/611, améliorations foncières
- n° ID 2016/907, mutation de projet avec abornement différé
- n° ID 2016/908, restriction LATC
- n° ID 2017 /3312, protection des mouvements et des sites
- n° ID 2018/2917, restrictions droit public propriété
- n° ID 2019/2591, construction/installation hors zone

Dérogations :
- à l'art. 36 LR (distance à la route)
- à l'art. 27 LVLFO (distance à la forêt)

Particularités :
- Construction hors zone à bâtir soumise à l'art. 81 LATC
- Construction située à moins de 20m d'un cours d'eau

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan RF

GÉO SOLUTIONS
ingénieurs SA

Chemin du Plan 35 | 1865 Les Diablerets | 024 492 24 14
diablerets@geo-solutions.ch
www.geo-solutions.ch

Pour le propriétaire :

[Signature] *[Signature]* *[Signature]*

Parcelle n° 6771

Selon feuillet RF en date du 16.05.2024

Bâtiment n° 760	142 m ²
Accès, place privée	626 m ²
Cours d'eau	167 m ²
Champ, pré, pâturage	759 m ²
Forêt	534 m ²
Total	2228 m ²

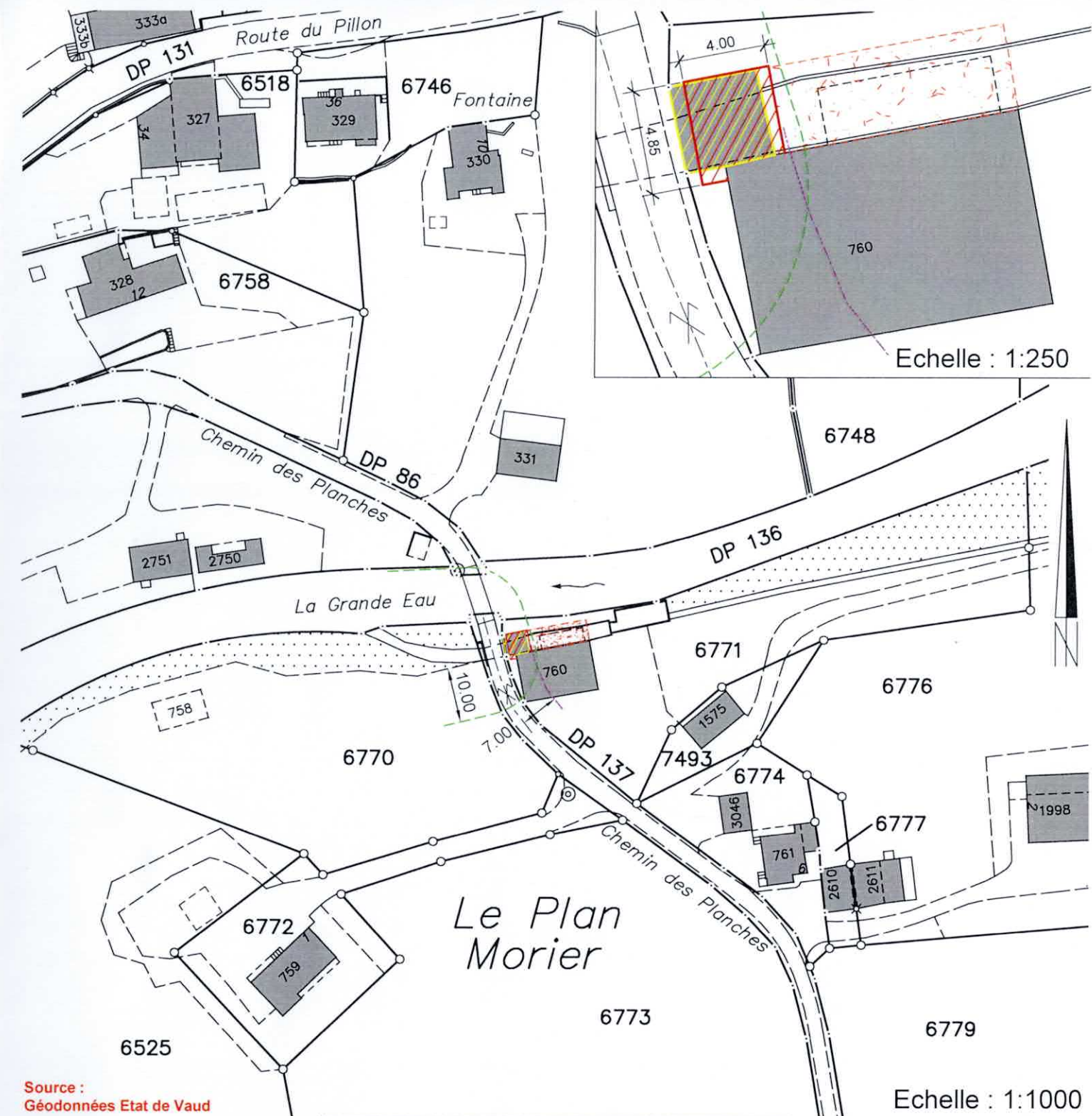
Propriétaire : Fondation VD 3209

Propriétaires des parcelles voisines

6776	PPE "Les Planches"
7493	PERNET Dario

Les Diablerets, le 24 mai 2024

Elionne BORLOZ
Ing. GES / géom. officiel



Source :
Géodonnées Etat de Vaud

Servitudes : Seules les PJ du RF font foi

ID 1999/18285	D	Canalisation(s) d'eau industrielle
ID 1999/18423	C	Canalisation(s) d'eau en charge
ID 2010/873	D/C	Passage à pied et à véhicules
ID 2018/229	D	Canalisation(s) canal d'évacuation d'eau industrielle
ID 2019/2492	C	Superficie, jusqu'au 31.12.2037

Légende :

	partie à reconstruire
	partie à démolir
	renovation de la toiture du couvert
	limite des constructions selon art. 36 LR
	limite des constructions selon art. 27 LVLFO

Détails : voir plans de l'architecte